

NOTE D'OPÉRATION

Augmentation de Capital par Appel Public à l'Épargne de BGFI Holding Corporation

Saisissez une opportunité unique de créer de la valeur durable à nos côtés.

6,15 % DU CAPITAL



Prix de l'action :
80 000 FCFA



Nombre d'actions :
1 006 975



Minimum de souscription:
10 actions



Période de souscription:
**Du 15 Septembre
au 15 Octobre 2026**



Montant de l'opération :
80 558 000 000 FCFA

Communication à caractère promotionnel

EMETTEUR

BGFI Holding Corporation



ARRANGEURS



CHEF DE FILE



COTATION



SYNDICAT DE PLACEMENT



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

www.groupebgfibank.com

Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Épargne sur le Marché Financier Régional de la CEMAC, cette opération a été enregistrée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) sous le Visa COSUMAF-APE-06/26



SOMMAIRE

PRÉAMBULE.....	4
AVERTISSEMENT.....	4
RESTRICTION.....	4
PARTIE A – ÉLÉMENTS DE VALORISATION DE L'INVESTISSEMENT	
FAITS MARQUANTS.....	5
POURQUOI INVESTIR DANS BGFI HOLDING CORPORATION.....	5
TRAJECTOIRE FINANCIÈRE 2025-2030.....	6
SÉCURITÉ DE L'INVESTISSEMENT.....	7
PARTIE B – NOTE D'OPÉRATION SOUMISE AU VISA DE LA COSUMAF	
INTRODUCTION.....	8
IV. DÉCISION DES INSTANCES HABILITÉES À AUTORISER L'OPÉRATION.....	9
IV.1 ATTESTATION DES ORGANES DÉLIBÉRANTS.....	9
IV.2 ATTESTATION ARRANGÉUR, CHEF DE FILE.....	10
IV.3 ENGAGEMENT DU RESPONSABLE DE LA NOTE D'OPÉRATION.....	11
IV.4 ATTESTATION DES CAC.....	12
IV.5 AVIS JURIDIQUE.....	13-14
V. PROFIL DU GROUPE BGFI Bank.....	15
V.1 CHIFFRES CLES – PERFORMANCES DES CINQ DERNIERS EXERCICES (2021-2025).....	15
VI. CONTEXTE ET OBJET DE LA NOTE D'OPÉRATION.....	16
VI.1 RAPPEL DE L'OPÉRATION INITIALE.....	16
VI.2 L'ACTIONNARIAT.....	17
VI.3 STRUCTURE PROJETÉE APRÈS LA SECONDE PHASE.....	17
VI.4 SYNTHÈSE DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIONNARIAT.....	18
VI.5 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	18
VI.6 LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	18
VII. RÉSULTATS DE LA PREMIÈRE PHASE.....	18
VIII. CARACTÉRISTIQUES DE LA SECONDE PHASE DE L'OPÉRATION.....	20
VIII.1 JUSTIFICATION DU PRIX D'ÉMISSION AU REGARD DE L'ARTICLE 837 DE L'AUSCGIE.....	21
VIII.2 RÈGLES DE SOUSCRIPTION, D'ALLOCATION ET DE VERSEMENT.....	22
IX. PERSPECTIVES FINANCIÈRES 2026-2030.....	23
IX.1 TRAJECTOIRE FINANCIÈRE CONSOLIDÉE.....	23
IX.2 INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS ET RESSOURCES OPÉRATIONNELLES 2026-2030.....	23
IX.3 SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2025 ET PRÉVISIONS D'ATTERRISSAGE AU 31 DÉCEMBRE 2026.....	24
X. OBJECTIFS DU PROJET D'ENTREPRISE BGFI 2030 ET DÉCLINAISON DES INVESTISSEMENTS.....	25
XI. IMPACTS ATTENDUS DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES.....	26
XII. BÉNÉFICES ATTENDUS POUR LES INVESTISSEURS.....	26
XIII. RISQUES ASSOCIÉS À L'OPÉRATION ET DISPOSITIF DE MAÎTRISE.....	26
XIV. GARANTIES, GOUVERNANCE ET CONTRÔLES INTERNES.....	26
XV. IMPACTS RÉGLEMENTAIRES ET PRUDENTIELS.....	27
XVI. MESURES DE SUIVI POST-OPÉRATION.....	27
XVII. CONCLUSION.....	27
XVIII. ANNEXES INDICATIVES.....	28

PRÉAMBULE

Conformément aux dispositions du règlement général de la COSUMAF et de l'Acte uniforme OHADA sur le Droit des sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt économique, la présente note d'opération comporte des informations à caractère général sur l'organisation de l'Emetteur, sa situation financière, l'évolution de son activité et présente les caractéristiques, l'objet de l'opération envisagée, ainsi que la destination des fonds qui seront collectés.

La présente Note d'opération a été préparée par BGFIBourse et BGFI Holding Corporation SA, en application de l'article 138 du règlement général de la COSUMAF et rattachée au document d'information portant le visa COSUMAF-IPO1/25

AVERTISSEMENT

La note d'opération relative à cette opération a été établie par l'Emetteur, à savoir BGFI Holding Corporation SA. Il engage la responsabilité de ses signataires. Conformément à la réglementation en vigueur sur le marché financier de l'Afrique Centrale, ce document requiert le visa préalable de la COSUMAF avant sa diffusion auprès du public. L'octroi ou l'attribution par la COSUMAF d'un visa ou d'un numéro d'enregistrement le cas échéant, n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des informations contenues dans la note d'opération. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information fournie dans la perspective de l'opération proposée. En application des dispositions de l'article 159 du Règlement Général de la COSUMAF, le visa délivré par la COSUMAF n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des éléments comptables et financiers présentés ou de l'information diffusée. Le visa atteste que la note d'opération examinée par la COSUMAF est complète et comporte des informations pertinentes, cohérentes, claires et compréhensibles pour les investisseurs. Le visa de la COSUMAF ne constitue pas une garantie contre les risques de marché

RESTRICTION

La présente note d'opération ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription (ou l'achat) des titres objet du présent document. Les personnes en possession de la présente note d'opération sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière d'Appel Public à l'Epargne

PARTIE A – PRESENTATION SYNTHETIQUE DU GROUPE BGFIBank



BGFI HOLDING CORPORATION EN CHIFFRES CLÉS



PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE
12 Pays
Réseau régional diversifié



ACTIONNARIAT
+8 028
actionnaires



TOTAL BILAN CONSOLIDÉ 2025
3 790 Mds FCFA
consolidé



RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ 2025
133 Mds FCFA
consolidé



CROISSANCE RN 2021-2025
+190 %
rentabilité consolidée



VALEUR MATHÉMATIQUE 2025
45 449 FCFA
par action



OBJECTIF RN CONSOLIDÉ 2030
302 Mds FCFA



- Renforcer les fonds propres
- Accélérer BGFI 2030
- Financer l'expansion régionale
- Créer une valeur durable



BGFI Holding Corporation SA combine croissance démontrée, gouvernance solide, rentabilité durable et ambition stratégique 2030.



POURQUOI INVESTIR DANS BGFI HOLDING CORPORATION ?

Une proposition de valeur claire : croissance, gouvernance, rendement et impact régional



L'opération offre aux investisseurs l'accès au capital d'un groupe financier régional de premier plan, engagé dans une trajectoire stratégique à horizon 2030.

1. UN GROUPE LEADER RÉGIONAL



- Présence dans 12 pays
- Offre bancaire et financière diversifiée
- Holding structurée autour de la régulation, l'animation et le contrôle

2. UNE CROISSANCE DÉMONTRÉE



- Total bilan consolidé : +89 % entre 2021 et 2025
- PNB consolidé : +101 % sur cinq exercices
- Résultat net consolidé : +190 %

3. UNE CRÉATION DE VALEUR DURABLE



- Valeur mathématique : 45 449 FCFA en 2025
- Projection de résultat net consolidé 2030 : 302 Mds FCFA

4. UN INVESTISSEMENT ENCADRÉ

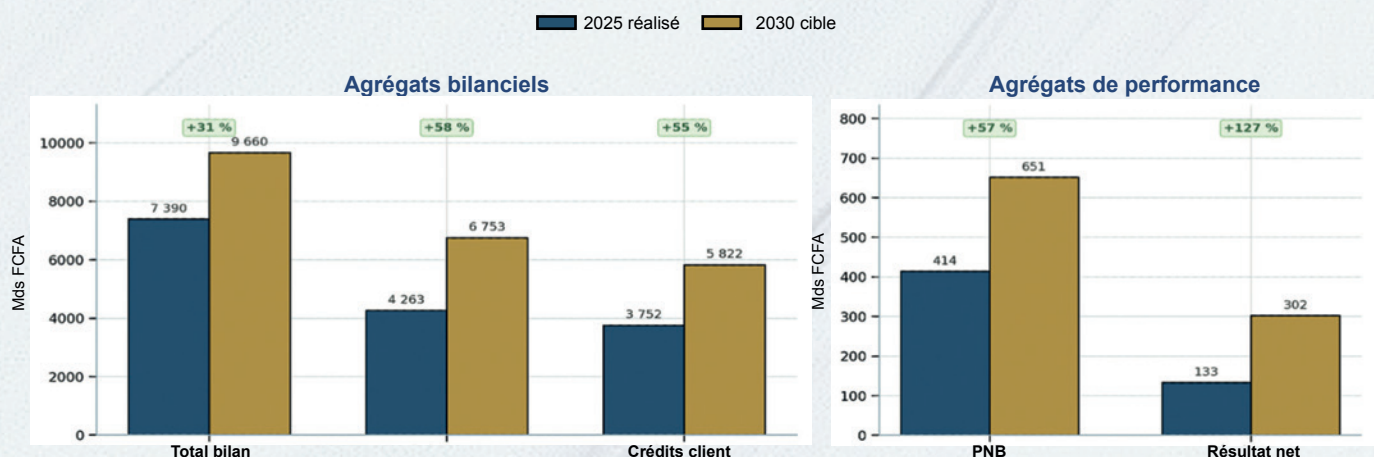


- Gouvernance conforme aux standards OHADA / COBAC
- Dispositif intégré de gestion des risques
- Supervision du marché financier régional

II. TRAJECTOIRE FINANCIÈRE 2025-2030

Entre 2025 et 2030, le Groupe BGFI Bank vise une progression simultanée du bilan, des dépôts, des crédits, du PNB et du résultat net consolidé.

Trajectoire financière BGFI 2030



Source : Note d'opération corrigée – Plan stratégique Groupe BGFI Bank 2026-2030.

III. SÉCURITÉ DE L'INVESTISSEMENT

Les facteurs de confiance qui encadrent la seconde phase de l'opération



Une opération adossée à une gouvernance robuste, une rentabilité démontrée et un dispositif structuré de maîtrise des risques.



GOVERNANCE ROBUSTE

- Conseil d'Administration agréé COBAC
- Administrateurs indépendants
- Conformité OHADA / COBAC



MAÎTRISE DES RISQUES

- Gestion intégrée des risques Groupe
- Contrôle permanent et périodique
- Pilotage prudentiel consolidé



SOLIDITÉ FINANCIÈRE

- Total bilan consolidé 2025 : 7 390 Mds FCFA
- Résultat net consolidé 2025 : 133 Mds FCFA
- Capitaux propres en renforcement



CRÉATION DE VALEUR

- Valeur mathématique : +56 % (2021 – 2025)
- Résultat net : +190 % sur 2021-2025



DIVERSIFICATION ET RÉSILIENCE

- Présence dans 12 pays
- Métiers financiers diversifiés
- Répartition géographique des revenus



PROTECTION DES INVESTISSEURS

- Supervision COSUMAF / BVMAC
- Intermédiaires agréés
- Traçabilité et égalité de traitement

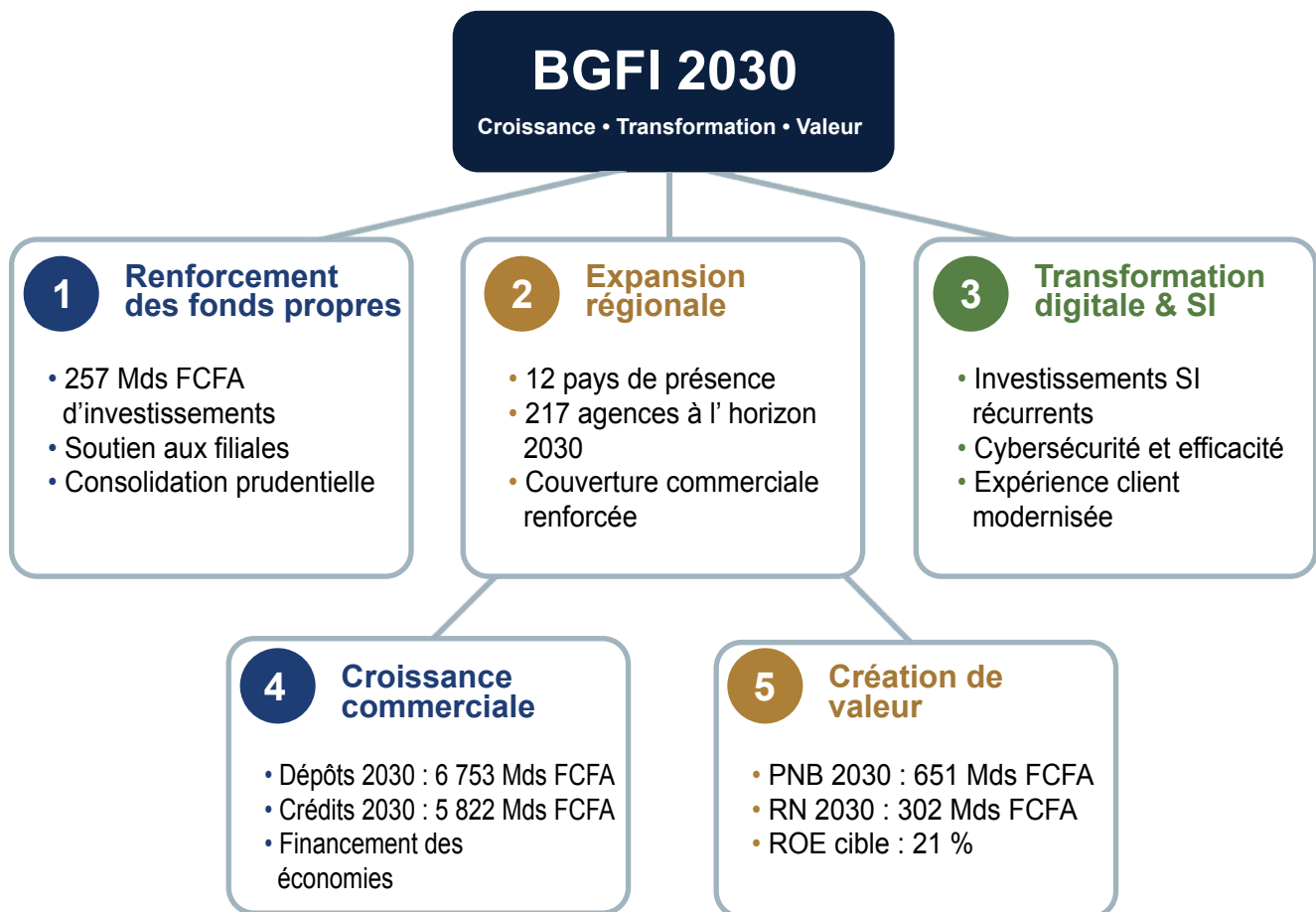
MESSAGE DE CONFIANCE



La seconde phase repose sur un Groupe rentable, supervisé, diversifié et engagé dans une trajectoire stratégique claire à horizon 2030.

PLAN STRATÉGIQUE BGFI 2030

5 moteurs de croissance et ambitions financières à l'horizon 2030



CIBLES 2030 – SCÉNARIO BEST CASE

TOTAL BILAN 9 660 MDS FCFA	DÉPÔTS CLIENTÈLE 6 753 MDS FCFA	CRÉDITS CLIENTÈLE 5 822 MDS FCFA
PRODUIT NET BANCAIRE 651 MDS FCFA	RÉSULTAT NET 302 MDS FCFA	SOLVABILITÉ 16 %

MESSAGE INVESTISSEURS

BGFI 2030 structure une trajectoire de croissance rentable, fondée sur le renforcement du bilan, l'expansion commerciale, la transformation digitale et la création de valeur durable.

Source : Plan stratégique Groupe BGFIBank 2026-2030 – données intégrées à la note d'opération COSUMAF.

PARTIE B – NOTE D'OPÉRATION SOUMISE AU VISA DE LA COSUMAF

INTRODUCTION

Dans le cadre du Projet d'Entreprise 2026-2030 dénommé « BGFI 2030 », BGFI Holding Corporation SA a engagé une opération d'introduction en bourse sur le marché financier de l'Afrique Centrale afin de renforcer ses capacités de financement, soutenir son développement régional et contribuer à l'approfondissement du marché financier de la CEMAC

La première phase, lancée le 10 novembre 2025, a permis de mobiliser 45,325 milliards FCFA auprès de 7 601 investisseurs issus de 24 pays, soit un taux de couverture de 36,01 % du montant initialement offert. Cette mobilisation confirme l'intérêt du marché pour l'opération, tout en mettant en évidence un potentiel de placement complémentaire, notamment auprès des investisseurs institutionnels.

Afin de poursuivre la mobilisation du marché et d'optimiser le niveau de souscription, BGFI Holding Corporation SA sollicite l'accord de la COSUMAF pour la mise en œuvre d'une seconde phase de placement, avec un prix maintenu à 80 000 FCFA par action, une période de souscription proposée du 15 septembre au 15 octobre 2026, un objectif de collecte complémentaire de 80 558 000 000 FCFA, la suppression de la limite individuelle de détention de 0,5 % et l'intervention conjointe de BGFIBourse et EDC Investment Corporation en qualité.

La documentation soutenant cette opération est constituée du document de référence de la première opération, du plan stratégique, du rapport annuel 2025 et des attestations juridiques et des commissaires aux comptes. Voir liste des annexes indicatives.

Fondement réglementaire, visa initial et document de référence

Le document d'information initial a été visé le 28 octobre 2025, sous le visa COSUMAF-IPO1/25 accordée par Décision N°49-2025 du 23 octobre 2025. Le document d'information initial visé et la décision correspondante sont à joindre au dossier consolidé.

La présente note est établie conformément à l'article 138 du Règlement Général de la COSUMAF, dans le cadre du placement du reliquat des actions nouvelles non souscrites lors de la première phase.



IV. DÉCISION DES INSTANCES HABILITÉES À AUTORISER L'OPÉRATION

IV.1 ATTESTATION DES ORGANES DÉLIBÉRANTS

Par délibération spéciale en date du 19 juin 2026, le Conseil d'Administration a adopté le lancement de la seconde phase de l'Introduction en Bourse (IPO) de BGFI Holding Corporation, conformément aux conditions approuvées par l'Assemblée Générale, et a fixé la période de souscription du **15 septembre au 15 octobre 2026**, autorisant ainsi l'engagement des diligences nécessaires à la mise en œuvre de l'opération ainsi que le déploiement d'une campagne de communication institutionnelle et commerciale destinée à en assurer la visibilité auprès des investisseurs ciblés.

IV.2 ATTESTATION ARRANGEUR, CHEF DE FILE



ATTESTATION DE L'ARRANGEUR CHEF DE FILE DU SYNDICAT DE PLACEMENT :

Le présent document d'information a été préparé par nos soins. Nous attestons avoir effectué toutes les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient et nous assurer de leur conformité aux dispositions réglementaires en vigueur sur le Marché Financier Régional.

Fait à Libreville, le 03 Août 2026.

Ulrich GAMBIGHA
Directeur Général

BGFI Bourse SA
Boulevard de l'indépendance
3^{ème} étage Immeuble ODYSSEE
B.P : 2253 – Libreville, GABON
Tel : (241) 74 43 00 51
E-mail : u.gambigha@bgfi.com



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'U. Gambigha', written over a rectangular box.

IV.3 ENGAGEMENT DU RESPONSABLE DE LA NOTE D'OPERATION

Je, soussigné, Henri-Claude OYIMA, Président Directeur Général de BGFI Holding Corporation SA, atteste que, les données contenues dans le présent document d'information sont conformes à la réalité.

Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats, les risques et les perspectives du Groupe BGFI Bank sur les cinq (5) prochaines années ainsi que les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omission de nature à altérer la portée.

Par ailleurs, en ma qualité de représentant légal de l'émetteur, je m'engage à respecter la réglementation en vigueur sur le marché financier de l'Afrique Centrale.

Les responsables de la politique d'information sont les suivants :

Tableau 1 : Liste des personnes responsables de l'information

NOMS	FONCTIONS	ADRESSE	CONTACTS
 Henri-Claude OYIMA	Président Directeur Général	 Siège BHC	 Tel : +241 11 44 17 07  Courriel : m.piga@bgfi.com
 Rhinesse KATSOU	Directeur Général Adjoint	 Siège BHC	 Tel : +241 77 76 30 81  Courriel : r.katsou@bgfi.com
 Ulrich MENGUE	Secrétaire Général Groupe	 Siège BHC	 Tel : +241 77 50 64 02  Courriel : u.mengue@bgfi.com
 Marie Suzanne NGNINGONE	Pilote du Processus Production & Consolidation de l'Information Financière	 Siège BHC	 Tel : +241 74 42 49 39  Courriel : m.ngningone@bgfi.com

Fait à Libreville, le 06 août 2026

Henri-Claude OYIMA

Président Directeur Général
BGFI Holding Corporation SA

Signature et cachet



IV.4 ATTESTATION DES CAC



ERITEDGE Gabon
Immeuble Premium
Etages 2-3
Avenue du Colonel Parant
BP 2278 Libreville
Gabon

Tel : +241 (0) 11 76 20 67 / (0) 11 74 21 68
contact@eritedge.com
www.eritedge.com

NUMERO

ATTESTATION DU CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent document d'information relative à la mise en œuvre de la seconde phase de l'opération d'introduction en bourse de BGFI Holding Corporation, en effectuant les diligences nécessaires conformément aux normes professionnelles et aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont essentiellement consisté à nous assurer de la concordance des dites informations avec les états financiers audités ou ayant fait l'objet d'une revue limitée.

S'agissant des données prévisionnelles présentées issues du plan stratégique BGFI 30 couvrant la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2030, elles ont été établies sous la responsabilité de la Direction Générale.

Nous rappelons que ces informations présentent par nature un caractère incertain, les réalisations pourraient, parfois de manière significative, différer des informations prévisionnelles présentées dans le cadre de cette opération. Nos diligences sur les données prévisionnelles de nature comptable et financière ont consisté à apprécier si les hypothèses retenues et décrites dans le document d'information constituent une base acceptable à l'établissement de ces données et à vérifier la correcte traduction chiffrée de ces hypothèses.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la concordance des informations financières et comptables données dans le présent document d'information.

Fait à Libreville, le 03 août 2026

Co-Commissaire aux Comptes Titulaire

Eritedge Gabon

Représenté par : Erik WATREMEZ



Associé Expert-comptable agréé CEMAC

Agrément n° SEC N°01 - ONEC/SEC 0006

Immeuble Premium, Avenue du Colonel Parant

BP 2278 - Libreville

ERITEDGE Gabon
S.A. au capital au capital de 10 000 000 FCFA
RCCM Libreville 2000600403 / NIF 791 666 T
Société d'expert se comptaie inscrite à l'Ordre National des Experts Comptables du Gabon
Membre du réseau ERITEDGE

IV.5 AVIS JURIDIQUE

I.1 AVIS JURIDIQUE

L'Assemblée Générale Extraordinaire de BGFI Holding Corporation SA (BHC SA) réunie le 15 mai 2026 a décidé d'une nouvelle opération d'augmentation de son capital par Appel public à l'épargne destinée à compléter l'écart entre la proportion actuelle de 3,85% du capital social admise en bourse et le niveau minimum réglementaire de 10%, par création de 1.006.975 actions nouvelles, émise au prix de 80.000 francs CFA par action (soit 10.000 francs CFA de valeur nominale et 70.000 francs CFA de prime d'émission), représentant la somme totale de 80.558.000.000 francs CFA.

Le cabinet de conseil juridique dénommé « JURISTES D'AFFAIRES INTERNATIONALES », en abrégé JURIDAF CAMEROUN SA a examiné la conformité et la régularité juridique de l'opération envisagée à la lumière des dispositions des principaux textes suivants :

- 1) Les articles 81 à 96 ; 823 à 827, et 832 à 840 de l'Acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique ;
- 2) Les articles 74 à 83 du règlement/01/22/CEMAC/UMAC/CM/COSUMAF du 21 juillet 2022 portant organisation et fonctionnement du Marché Financier de l'Afrique Centrale ;
- 3) Les articles 19 et 22 du règlement/01/22/CEMAC/UMAC/CM/COSUMAF du 21 juillet 2022 portant organisation et fonctionnement du Marché Financier de l'Afrique Centrale ;
- 4) Les articles 125 à 128 ; 130 à 131 ; 136 à 137 et 150 à 155 du règlement général de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale du 23 mai 2023 ;
- 5) Le Règlement Général de la Bourse des Valeurs Mobilières d'Afrique Centrale du 24 avril 2025 (BVMAC) ;
- 6) L'Instruction n°05-23 du 5 décembre 2023 relative au contenu du Document d'Information APE (appel public à l'épargne).

Par ailleurs, JURIDAF CAMEROUN SA a aussi apprécié la conformité et la régularité juridique de l'opération envisagée à partir de l'examen des actes et documents suivants :

- Le projet de Note d'opération relative à l'augmentation du capital par Appel Public à l'Epargne ;
- Le procès- verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de BGFI Holding Corporation SA (BHC SA) en date du 15 mai 2026, autorisant l'augmentation du capital par Appel Public à l'Epargne, par émission d'actions nouvelles ;
- Le procès- verbal du Conseil d'Administration de BGFI Holding Corporation SA (BHC SA) en date du 19 juin 2026 fixant les modalités de réalisation de l'augmentation du capital social décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mai 2026, conformément aux pouvoirs délégués au Conseil d'Administration à cet effet ;
- Les statuts et l'extrait du registre du commerce et du crédit mobilier de BGFI Holding Corporation SA (BHC SA).

L'analyse des textes, actes et documents précités permet d'attester que l'opération d'augmentation du capital par Appel Public à l'Epargne des actions nouvelles de la société BGFI Holding Corporation SA (BHC SA) admises en bourse à la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC) est légale et conforme à la réglementation relative au Marché Financier de l'Afrique Centrale, à l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique ainsi qu'aux statuts de la société.



Le cabinet JURIDAF CAMEROUN SA a, enfin, procédé à l'analyse des risques juridiques de l'opération envisagée par BGFI Holding Corporation SA (BHC SA), en examinant notamment :

- Les rapports généraux et spéciaux des Commissaires aux Comptes de BGFI Holding Corporation SA (BHC SA) sur les trois (03) derniers exercices sociaux ;
- Les procès- verbaux des assemblées générales ordinaires de BGFI Holding Corporation SA (BHC SA) ayant approuvé les comptes au cours des trois (03) derniers exercices sociaux ;
- Les procès-verbaux des conseils d'administration de BGFI Holding Corporation SA (BHC SA) des trois (03) derniers exercices ;
- Les informations relatives au capital humain de BGFI Holding Corporation SA (BHC SA) ;
- Les dossiers de contentieux en cours ainsi que les contrats et engagements qui peuvent avoir un impact significatif sur l'avenir de BGFI Holding Corporation SA (BHC SA).

Cette analyse n'appelle aucune observation particulière.

En conséquence de tout ce qui précède, le cabinet JURIDAF CAMEROUN SA atteste que l'opération envisagée par BGFI Holding Corporation SA (BHC SA) est conforme à ses statuts et à la réglementation en vigueur.

Fait à Yaoundé, le 06 août 2026

Pour le Cabinet JURIDAF CAMEROUN SA
Professeur Joseph FOMETEU
Directeur Général



V. PROFIL DU GROUPE BGFIBank :

Le Groupe BGFIBank est un groupe financier international présent dans les métiers de la Banque de Financement des Entreprises, de la Banque Commerciale, de la Banque Privée et la Gestion d'Actifs, des Services Financiers Spécialisés et de l'Assurance.

Le Groupe BGFIBank propose aujourd'hui une offre étendue de services bancaires et financiers dans 12 pays en Afrique et en Europe.

Afin de structurer son développement, le Groupe BGFIBank est organisé autour d'une holding, BGFI Holding Corporation, société tête du Groupe, dont le rôle consiste en la supervision sur base consolidée de l'ensemble du Groupe à travers trois principales missions :

- **La Régulation** : définition des Stratégies, Politiques, Méthodes et Outils (SPMO) à déployer dans toutes les sociétés du Groupe BGFIBank selon une approche Top Down.
- **L'Animation** : Assistance Technique aux filiales et mise en place des Filières, cadre d'échanges permanents entre BGFI Holding Corporation SA et les filiales avec pour objectifs le partage des bonnes pratiques et un fonctionnement harmonisé dans un système d'amélioration continue.
- **Le Contrôle** : Réalisation permanente des contrôles de l'ensemble des sociétés du Groupe.

V.1 CHIFFRES CLES – PERFORMANCES DES CINQ DERNIERS EXERCICES (2021-2025)

Les performances historiques du Groupe BGFIBank sur les cinq derniers exercices traduisent une trajectoire de croissance soutenue, tant en volume d'activité qu'en rentabilité. Les principaux agrégats consolidés ressortent comme suit :

Indicateur consolidé	2021	2022	2023	2024	2025	Évolution 2021 - 2025
 Total bilan (M FCFA)	3 905 626	4 876 824	5 295 118	5 950 956	7 390 306	+89 %
 Situation nette (M FCFA)	500 786	567 702	607 080	710 010	761 176	+52 %
 Dépôts clientèle (M FCFA)	2 575 993	3 049 597	3 310 644	3 882 840	4 262 788	+65 %
 Crédits clientèle (M FCFA)	2 468 909	2 947 098	3 074 629	3 562 364	3 752 154	+52 %
 Produit Net Bancaire (M FCFA)	206 525	252 942	302 570	327 637	414 146	+101 %
 Résultat Brut d'Exploitation (M FCFA)	64 147	89 129	119 106	143 013	189 947	+196 %
 Résultat Net Consolidé (M FCFA)	45 909	61 898	95 843	122 410	133 028	+190 %

Ces évolutions mettent en évidence la capacité du Groupe à accroître son bilan, renforcer ses ressources clientèle, soutenir le financement des économies et améliorer sensiblement sa rentabilité opérationnelle et nette sur la période.

Indicateur actionnarial	2021	2022	2023	2024	2025	Évolution 2021-2025
Valeur mathématique de l'action (FCFA)	29 074	32 752	35 311	40 433	45 449	+56 %
Plus-value latente par action (FCFA)	19 074	22 752	25 311	30 433	35 449	+86 %

En synthèse, le total bilan a progressé de 89 %, les dépôts de la clientèle de 65 %, le Produit Net Bancaire de 101 % et le résultat net consolidé de 190 % entre 2021 et 2025. Cette dynamique confirme la robustesse du modèle économique du Groupe BGFIBank, sa capacité de création de valeur et la cohérence de la seconde phase de l'opération avec les objectifs de développement à moyen terme.

VI. CONTEXTE ET OBJET DE LA NOTE D'OPÉRATION

La présente note s'inscrit dans la continuité de l'opération initiale d'appel public à l'épargne enregistrée auprès de la COSUMAF et ne constitue pas une nouvelle opération d'ouverture du capital.

Elle vise à actualiser les modalités de placement afin de permettre une mobilisation complémentaire de l'épargne régionale, d'améliorer le niveau de souscription et de poursuivre les objectifs initiaux de renforcement des fonds propres et de financement du plan de développement du Groupe BGFIBank.

VI.1 RAPPEL DE L'OPÉRATION INITIALE

Éléments	Caractéristiques
Émetteur	BGFI Holding Corporation SA
Nature de l'opération	Émission d'actions nouvelles par appel public à l'épargne
Objet	Financement de la croissance du Groupe et renforcement des fonds propres des filiales
Nombre de titres proposés	1 573 536 actions
Valeur nominale	10 000 FCFA
Prime d'émission	70 000 FCFA
Prix de souscription	80 000 FCFA
Minimum de souscription	800 000 FCFA, soit 10 actions
Montant initial de l'émission	125 882 880 000 FCFA
Période initiale	10 novembre au 24 décembre 2025
Prorogation	24 décembre 2025 au 7 février 2026
Personnes éligibles	Personnes physiques et morales de la zone CEMAC, ainsi que les investisseurs internationaux
Arrangeur initial	BGFIBourse

VI.2 L'ACTIONNARIAT

Au cours du premier semestre 2026, l'actionnariat de BGFI Holding Corporation SA a évolué en prenant en compte le flottant représentant 3,85 %, soit 7 601 souscripteurs. L'actionnariat comprend désormais un total de plus de 8 028 actionnaires et se structure comme suit :

Situation actuelle après la première phase

- **Institutionnels Privés** : 25,28 % (aucun ne détenant plus de 5 % du capital social) ;
- **Investisseurs Privés** : 23,55 % (aucun ne détenant plus de 5 % du capital social) ;
- **Sogafric Holding** : 9,90 % ;
- **Salariés du Groupe BGFIBank** : 9,62 % (aucun ne détenant plus de 5 % du capital social) ;
- **Delta Synergie** : 9,53 % ;
- **Nahor Capital** : 9,23 % ;
- **Groupe Carlo Tassara Asset Management** : 9,04 % ;
- **Flottant** : 3,85 %.

VI. 3 STRUCTURE PROJETÉE APRÈS LA SECONDE PHASE

L'augmentation de capital proposée dans le cadre de la seconde phase de l'introduction en bourse portera le nombre total d'actions de BGFI Holding Corporation SA de 14 728 385 à 15 735 360 actions, par l'émission de 1 006 975 actions nouvelles. Cette opération permettra de mobiliser un montant de 80 558 000 000 FCFA et portera le flottant de 3,85 % à 10,00 % du capital social post-opération, soit une augmentation de 6,15 points de pourcentage. Les actionnaires historiques conserveront l'intégralité de leurs participations en nombre de titres. L'évolution des pourcentages de détention résultera exclusivement de l'effet de dilution induit par l'émission des actions nouvelles. Cette opération contribuera au renforcement durable des fonds propres de BGFI Holding Corporation SA et à l'élargissement de sa base actionnariale

Tableau – Structure de l'actionnariat après émission de 1 006 975 actions nouvelles

Actionnaires	Avant seconde phase		Après seconde phase	
	Nombre d'actions	Part	Nombre d'actions	Part
Institutionnels privés	3 723 651	25,28%	3 723 651	23,66%
Investisseurs privés	3 468 825	23,55%	3 468 825	22,04%
Sogafric Holding	1 457 595	9,90%	1 457 595	9,26%
Salariés du Groupe BGFIBank	1 416 177	9,62%	1 416 177	9,00%
Delta Synergie	1 404 090	9,53%	1 404 090	8,92%
Nahor Capital	1 359 918	9,23%	1 359 918	8,64%
Groupe Carlo Tassara Assets Management	1 331 568	9,04%	1 331 568	8,46%
Flottant	566 561	3,85%	1 573 536	10,00%
Total	14 728 385	100,00%	15 735 360	100,00%

VI.4 SYNTHÈSE DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIONNARIAT

L'opération portera le flottant de 3,85 % à 10,00 % du capital social post-opération, soit une augmentation de 6,15 points de pourcentage, tout en préservant la stabilité de l'actionnariat de référence. Les actionnaires historiques conserveront l'intégralité de leurs participations en nombre de titres et demeureront les principaux détenteurs du capital de BGFI Holding Corporation.

Principal cadre d'échanges des actionnaires, l'Assemblée Générale de BGFI Holding Corporation SA s'est réunie en session ordinaire le 9 mai 2025 afin d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, et en session extraordinaire le 25 juin 2025 afin d'adopter le projet d'introduction du capital social à la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC).

VI.5 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Organe Délibérant, le Conseil d'Administration est l'instance collégiale qui représente collectivement les intérêts de l'ensemble des actionnaires et à laquelle s'impose l'obligation d'agir, en toutes circonstances, dans l'intérêt général du Groupe BGFIBank.

Afin d'assurer l'exercice optimal de ses missions, le Conseil d'Administration veille à l'équilibre de sa composition et à la pertinence de son fonctionnement.

VI.6 LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, aux exigences du

Règlement N°04/08/CEMAC/UMAC/COBAC relatif au Gouvernement d'Entreprise dans les Établissements de Crédit de la CEMAC et aux normes retenues dans la Politique de Gouvernance du Groupe BGFIBank, le Conseil d'Administration est composé de onze (11) membres dûment agréés par la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), dont :

- **un (1) Administrateur Exécutif ;**
- **cinq (5) Administrateurs Non-Exécutifs ;**
- **cinq (5) Administrateurs Indépendants** dont un (1) de profil informatique, conformément aux nouvelles exigences réglementaires en matière de maîtrise du risque informatique et de renforcement de la sécurité des systèmes d'information.

VII. RÉSULTATS DE LA PREMIÈRE PHASE

À la clôture de la première phase, l'opération a permis de collecter un montant total de 45 324 880 000 FCFA, correspondant à un taux de couverture de 36,01 % du montant initialement offert. La première phase a enregistré la participation de 7 601 souscripteurs.

Les investisseurs de la CEMAC représentent 96,08 % du montant total levé, avec une contribution prédominante du Gabon, du Cameroun et du Congo.



PAYS	Montant	Volume	%
Gabon	19 838 240 000	247 978	43,77%
Cameroun	14 500 960 000	181 262	31,99%
Congo	6 007 120 000	75 089	13,25%
Guinée Équatoriale	2 760 480 000	34 506	6,09%
Tchad	225 200 000	2 815	0,50%
République Centrafricaine	216 000 000	2 700	0,48%
Investisseurs hors zone	1 776 880 000	22 211	3,92%
Total	45 324 880 000	566 561	100%

Catégorie d'investisseurs	Montant	Volume	%
Caisse de prévoyance sociale	2 180 000 000	27 250	4,81%
Assurances	1 510 000 000	18 875	3,33%
Fonds d'investissement	832 640 000	10 408	1,84%
Personnes morales	8 484 640 000	106 058	18,72%
Personnes physiques	32 317 600 000	403 970	71,30%
Total	45 324 880 000	566 561	100%

Enseignements et retours des investisseurs

Le bilan de clôture met en évidence une forte mobilisation du réseau bancaire du Groupe BGFIBank au Gabon, au Cameroun, au Congo et en Guinée Équatoriale, ainsi que la participation de 22 sociétés de bourse sur les 26 que compte l'association professionnelle concernée. Les enseignements issus de la première phase et des échanges de marché suggèrent l'intérêt d'une plus grande flexibilité dans les conditions de placement, notamment pour favoriser une participation accrue des investisseurs institutionnels, tout en préservant l'accès des investisseurs particuliers à l'opération.

La seconde phase répond directement à ces enseignements, notamment par la suppression de la limite de détention de 0,5 %, l'élargissement du dispositif d'arrangement et la mise en place d'une nouvelle période de souscription.

VIII. CARACTÉRISTIQUES DE LA SECONDE PHASE DE L'OPÉRATION

Rubrique	Détails
Émetteur	BGFI Holding Corporation SA
Forme juridique	Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Nature de l'opération	Émission d'actions nouvelles par Appel Public à l'Épargne
Objet de l'opération	Appel Public à l'Épargne destiné à compléter l'écart entre la proportion actuelle de 3,85 % du capital social admise à la bourse et le niveau minimum réglementaire de 10 %
Nombre de titres	1 006 975 actions
Forme des titres	Titres aux porteurs
Valeur nominale	10 000 XAF
Prime d'émission	70 000 XAF
Prix de souscription	80 000 XAF par action, avec un minimum de 800 000 XAF (soit 10 actions)
Plafond individuel de détention	Aucun plafond de souscription
Montant de l'émission	de 80 558 000 000 XAF
Période de souscription	de Du 15/09/2026 au 15/10/2026
Personnes éligibles	Personnes physiques et morales de la zone CEMAC, ainsi que les investisseurs internationaux
Droits rattachés aux actions nouvellement émises	Toutes les actions bénéficient des mêmes droits.
Mode de libération des actions	En numéraire
Libération des actions	des Les actions seront entièrement libérées et libres de tout engagement
Règles d'allocation	À la clôture de la souscription : • Si les souscriptions sont inférieures au montant de l'émission, l'émetteur maintient l'opération à hauteur des sommes collectées. • Si les souscriptions sont supérieures au montant de l'émission, l'émetteur pourra soit demander à la COSUMAF l'autorisation d'augmenter le montant de l'émission aux mêmes conditions, soit réduire les souscriptions afin de respecter le montant initial annoncé.
Mode de levée de fonds	Augmentation de capital par appel public à l'épargne via la création d'actions nouvelles représentant 6,15 % du capital social de BGFI Holding Corporation (BHC)
Montant global de la transaction	80 558 000 000 XAF
Arrangeurs	BGFIBourse , arrangeur. Boulevard de l'Indépendance, 3 ^e étage, Immeuble Odyssée, BP 2253, Libreville (Gabon) Tél. : (+241) 11 79 67 10 EDC Investment Corporation , arrangeur. Douala, BP.15385 Douala.
Date de jouissance	Jouissance courante
Fiscalité	Les titres seront soumis : au Règlement n°14/07-UEAC-175-CM-15 instituant un régime fiscal spécifique applicable aux opérations cotées à la BVMAC ; à la fiscalité du pays de résidence de l'investisseur.
Cotation	Les actions seront inscrites à la cote de la BVMAC dans les trente (30) jours suivant la clôture de l'opération. Le volume inscrit correspondra à la totalité des souscriptions définitivement allouées. Les titres de BHC sont admis à la cote de la BVMAC sous le code ISIN GA0000010074 et non admis avec ses filiales sur un marché hors CEMAC.
Chef de file	BGFIBourse , arrangeur et chef de file de l'opération. Boulevard de l'Indépendance, 3 ^e étage, Immeuble Odyssée, BP 2253, Libreville (Gabon) Tél. : (+241) 11 79 67 10
Syndicat placement	de BGFIBourse, BGFIBank Gabon, BGFIBank Cameroun, BGFIBank Congo, BGFIBank GE, BGFIBank RCA, LCB Capital, USCA, ASCA, CBC Bourse, CBT Bourse, l'Archer Capital, EDC, BANGE SV, DIGICAPITAL, AFRICA BRIGHT, CONTACTURER Capital, Société Générale Capital Securities, CCA Bourse, FINANCIA Capital, FEDHEN Capital, Elite Capital, BEM Securities, Afriland Bourse, OMYA INVEST S.A, BPC BOURSE, MALYA Capital.

L'objectif de mobilisation complémentaire de 80 558 000 000 FCFA correspond à l'émission de 1 006 975 actions nouvelles au prix de souscription de 80 000 FCFA par action. Ce montant demeure rattaché à l'opération initialement approuvée et vise à optimiser le placement des titres restant à souscrire.

VIII.1 JUSTIFICATION DU PRIX D'ÉMISSION AU REGARD DE L'ARTICLE 837 DE L'AUSCGIE

Compte tenu du lancement de l'émission prévu le 15 septembre 2026, les cours (de 40 jours d'antériorité) de bourse antérieure à cette date ne sont, par définition, pas disponibles à la date d'établissement de la présente note. En conséquence, il n'est pas possible de disposer, à ce stade, de l'intégralité des quarante (40) séances de cotation précédant immédiatement le début de l'émission, telles que prévues par les dispositions de l'article 837 de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique.

La date de référence a donc été arrêtée au 19 juin 2026, date à laquelle le Conseil d'administration a fixé les modalités définitives de l'opération. À cette date, l'action BGFI Holding Corporation, admise à la cote le 7 mai 2026, ne comptabilisait que vingt-neuf (29) séances de cotation, la période retenue correspond ainsi aux vingt (20) séances consécutives allant du 15 mai au 15 juin 2026. Les vingt séances retenues présentent des cours compris entre 82 000 FCFA et 90 000 FCFA, qui sont à date les cours les plus hauts et bas du titre BGFI Holding Corporation SA :

Séances	Cours
BOC Séance de cotation du 15 juin 2026	90 000
BOC Séance de cotation du 12 juin 2026	82 001
BOC Séance de cotation du 11 juin 2026	82 001
BOC Séance de cotation du 10 juin 2026	82 000
BOC Séance de cotation du 09 juin 2026	82 000
BOC Séance de cotation du 08 juin 2026	82 000
BOC Séance de cotation du 05 juin 2026	82 000
BOC Séance de cotation du 04 juin 2026	82 000
BOC Séance de cotation du 03 juin 2026	82 000
BOC Séance de cotation du 02 juin 2026	82 000
BOC Séance de cotation du 1er juin 2026	82 000
BOC Séance de cotation du 29 mai 2026	82 000
BOC Séance de cotation du 28 mai 2026	82 000
BOC Séance de cotation du 26 mai 2026	82 000
BOC Séance de cotation du 25 mai 2026	82 000
BOC Séance de cotation du 22 mai 2026	82 000
BOC Séance de cotation du 21 mai 2026	82 000
BOC Séance de cotation du 19 mai 2026	82 000
BOC Séance de cotation du 18 mai 2026	82 000
BOC Séance de cotation du 15 mai 2026	82 000

Nous avons donc procédé au calcul du cours moyen :

Moyenne brute : $C = (\sum C_i) / 20 = 1\,648\,002 / 20 = 82\,400,10 \text{ FCFA}$

Correction de jouissance : un dividende de 2 500 FCFA/action a été mis en paiement sur la période. Les cours retenus pour le calcul de la moyenne étant des cours cum dividende, tandis que les actions nouvelles sont émises à jouissance courante et ne bénéficient pas du dividende de 2 500 FCFA, il existe une différence de date de jouissance. Conformément à l'article 837 de l'AUSCGIE, la moyenne des cours est corrigée afin de neutraliser cet avantage économique attaché aux actions anciennes.

Corrigé = C – D = 82 400,10 – 2 500 = 79 900,10 FCFA

La moyenne des vingt séances s'établit à 82 400,10 FCFA. Après correction de la différence de jouissance, tenant compte du dividende de 2 500 FCFA par action mis en paiement sur la période, le prix plancher ressort à 79 900,10 FCFA. Le prix d'émission retenu de 80 000 FCFA est ainsi supérieur au minimum réglementaire de 99,90 FCFA, soit une marge de 0,12 %, ce qui assure sa conformité aux exigences.

Nota bene :

En premier lieu, Un prix d'émission inférieur au cours de bourse est licite et constitue une pratique de marché usuelle (décote d'émission). La limite légale est que le prix d'émission ne peut jamais être inférieur à la valeur nominale de l'action (interdiction de l'émission « au-dessous du pair »). Dans le cas d'espèce, nous aurons une décote de 5,88 % par rapport au cours de bourse de 85 000 FCFA du 19 juin 2026 date de référence, niveau qui demeure modéré et conforme aux pratiques de marché visant à favoriser le succès de l'opération tout en préservant les intérêts des actionnaires existants.

En deuxième lieu, le maintien du prix de 80 000 FCFA répond à un impératif d'équité entre les investisseurs. Ce prix constitue en effet le prix de référence ayant servi à la réalisation de la première phase de l'opération. Son application à la présente offre publique de souscription complémentaire garantit l'égalité de traitement entre les souscripteurs ayant participé à la première phase et ceux appelés à intervenir dans le cadre du placement du reliquat des actions nouvelles.

En troisième lieu, le prix retenu s'inscrit dans l'objectif poursuivi par BGFI Holding Corporation SA d'élargissement durable de sa base actionnariale et de développement du flottant. En conservant un prix de souscription accessible au regard des standards du marché régional, la Société favorise la participation du plus grand nombre d'investisseurs, tant institutionnels que particuliers, contribuant ainsi à l'approfondissement du marché financier régional et à l'amélioration de la liquidité future du titre.

VIII.2 RÈGLES DE SOUSCRIPTION, D'ALLOCATION ET DE VERSEMENT

Les souscriptions à la seconde phase seront recueillies pendant la période autorisée, du 15 septembre au 15 octobre 2026, auprès des intermédiaires habilités et selon les modalités opérationnelles arrêtées par les arrangeurs, BGFIBourse et EDC Investment Corporation.

Le prix de souscription demeure fixé à 80 000 FCFA par action, avec un minimum de souscription de 800 000 FCFA, correspondant à 10 actions. Les demandes seront centralisées par les arrangeurs et les agents placeurs, qui assureront la consolidation des ordres, le contrôle de leur complétude, le rapprochement avec les fonds versés et la transmission des informations nécessaires à l'émetteur, à la BVMAC, au Dépositaire Central Unique et à la COSUMAF.

Les règles d'allocation seront mises en œuvre dans le respect des principes de transparence, d'égalité de traitement des investisseurs, de traçabilité des ordres et de protection du marché. En cas de demande excédant le nombre de titres disponibles, l'émetteur pourra solliciter l'autorisation de la COSUMAF pour augmenter le montant de l'émission aux mêmes conditions ou procéder à une réduction des souscriptions.

IX. PERSPECTIVES FINANCIÈRES 2026-2030

Les perspectives financières du Groupe BGFIBank demeurent favorables et reposent sur les hypothèses du plan stratégique 2026-2030, fondées sur le renforcement de l'efficacité opérationnelle, la poursuite de l'expansion géographique, le renforcement des capacités des filiales, le développement des activités à forte valeur ajoutée et la diversification des sources de revenus

Indicateurs	2025 réalisés	2030 prévisions
Total bilan consolidé	7 390 Mds FCFA	9 660 Mds FCFA
Résultat net consolidé	133 Mds FCFA	302 Mds FCFA
Réseau commercial	>150 agences	217 agences
Dividendes cumulés 2026-2030	-	Plus de 100 Mds FCFA

Chiffres prévisionnels 2026-2030 du Plan stratégique BGFI 2030

Les données ci-dessous complètent les perspectives financières déjà intégrées à la présente note. Elles sont issues du Plan stratégique 2026-2030 du Groupe BGFIBank et présentent, sous forme de synthèse, les principales projections financières, commerciales, prudentielles et actionnariales retenues dans le scénario Best Case.

IX.1 TRAJECTOIRE FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Indicateurs en Mds FCFA	2026	2027	2028	2029	2030
Total bilan	7 606	8 046	8 550	9 090	9 660
Situation nette	862	955	1 61	1 181	1 330
Dépôts de la clientèle	4 883	5 329	5 786	6 253	6 753
Crédits à la clientèle	4 311	4 665	5 028	5 420	5 822
Trésorerie nette	1 127	1 311	1 477	1 682	1 929
Produit Net Bancaire	452	493	534	581	651
Résultat Brut d'Exploitation	234	266	299	338	400
Résultat Net Consolidé	178	199	226	256	302

IX.2 INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS ET RESSOURCES OPÉRATIONNELLES 2026-2030

Indicateurs	2026	2027	2028	2029	2030
Total agences	166	181	196	208	217
Effectifs Groupe	3 002	3 182	3 332	3 507	3 702
Investissements d'exploitation	10 500 MFCFA	10 500 MFCFA	10 500 MFCFA	10 500 MFCFA	10 500 MFCFA
Investissements SI	10 000 MFCFA	10 000 MFCFA	10 000 MFCFA	10 000 MFCFA	10 000 MFCFA
Renforcement des fonds propres	31 000 MFCFA	10 000 MFCFA	10 000 MFCFA	10 000 MFCFA	0 MFCFA
Croissance externe	10 000 MFCFA	10 000 MFCFA	10 000 MFCFA	10 000 MFCFA	10 000 MFCFA

Ces prévisions mettent en évidence une trajectoire de croissance soutenue à horizon 2030, articulée autour du renforcement du bilan, de la progression des dépôts et des crédits, de l'amélioration du PNB, du maintien d'une rentabilité élevée, de l'extension du réseau commercial, du renforcement des effectifs et de la poursuite des investissements structurants du Groupe.

IX.3 SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2025 ET PRÉVISIONS D'ATTEINDRE AU 31 DÉCEMBRE 2026

Comptes sociaux – Synthèse du bilan

Indicateur	31/12/2025	PDC 31/12/2026	Variation
Total bilan	371 801 M FCFA	514 805 M FCFA	+38 %
Portefeuille financier	312 200 M FCFA	368 806 M FCFA	+18 %
Trésorerie	10 188 M FCFA	97 620 M FCFA	+858 %
Capitaux propres	265 937 M FCFA	409 845 M FCFA	+54 %
Dettes financières	81 923 M FCFA	67 777 M FCFA	-17 %

Comptes sociaux – Synthèse du compte de résultat

Indicateur		31/12/2025	PDC 31/12/2026	Variation
Produits d'Exploitation	Nets	97 593 M FCFA	92 766 M FCFA	-5 %
Résultat d'Exploitation	Brut	75 738 M FCFA	66 453 M FCFA	-12 %
Résultat net social		59 489 M FCFA	54 846 M FCFA	-8 %

Comptes consolidés – Synthèse du bilan

Indicateur consolidé (en MFCFA)	Réalisé 31/12/2025	Réalisé 30/06/2026	PDC 31/12/2026	Écart	Var.
Total bilan	7 390 306	7 417 819	7 527 621	137 315	2 %
Situation nette	761 176	831 330	905 757	144 581	19 %
Situation nette part du Groupe	656 872	669 667	729 209	72 337	11 %
Dépôts	4 262 788	4 472 807	4 492 827	230 039	5 %
Crédits	3 752 154	3 760 817	3 851 530	99 376	3 %
Trésorerie nette	243 616	390 298	564 580	320 964	132 %

Au niveau consolidé, le total bilan prévisionnel ressort à 7 527,6 milliards FCFA au 31 décembre 2026, contre 7 390,3 milliards FCFA à fin 2025. Les dépôts et les crédits demeurent à des niveaux élevés, respectivement attendus à 4 492,8 milliards FCFA et 3 851,5 milliards FCFA. La trésorerie nette consolidée est projetée à 564,6 milliards FCFA.

Comptes consolidés – Synthèse du compte de résultat

Indicateur consolidé (en MFCFA)	Réalisé 31/12/2025	Réalisé 30/06/2026	PDC 31/12/2026	Écart	Var.
Marge nette d'intérêt	292 839	154 737	306 178	13 339	5 %
Commissions	121 306	78 596	152 519	31 213	26 %
Produit Net Bancaire	414 146	233 333	458 697	44 551	11 %
Produit Global d'Exploitation	431 671	237 117	467 260	35 589	8 %
Frais de personnel	-107 434	-59 029	-115 349	-7 915	7 %
Autres charges d'exploitation	-134 289	-67 085	-131 704	2 585	-2 %
Frais généraux	-241 724	-126 164	-247 154	-5 430	2 %
Résultat Brut d'Exploitation	189 947	111 584	221 150	31 203	16 %
Coût du risque global	-19 650	-9 860	-23 702	-4 052	21 %
Résultat net	133 028	76 284	150 711	17 683	13 %

Le compte de résultat consolidé met en évidence un Produit Net Bancaire prévisionnel de 458,7 milliards FCFA et un résultat net consolidé attendu de 150,7 milliards FCFA au 31 décembre 2026.

X. OBJECTIFS DU PROJET D'ENTREPRISE BGFI 2030 ET DÉCLINAISON DES INVESTISSEMENTS

Axe d'investissement	Objectifs recherchés
Renforcement des fonds propres des filiales	Soutenir la croissance des encours et renforcer les ratios prudentiels
Expansion géographique	Développer la présence du Groupe sur les marchés à fort potentiel
Systèmes d'information et digitalisation	Améliorer l'efficacité opérationnelle, la cybersécurité et l'expérience client
Réseau commercial	Accroître la couverture commerciale et la proximité client
Capital humain	Accompagner la croissance et renforcer les expertises
Métiers spécialisés	Diversifier les revenus et améliorer la rentabilité



XI. IMPACTS ATTENDUS DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Impact sur la croissance et la performance financière : accroissement des capacités de financement, progression du total bilan et soutien au résultat net consolidé.
- Impact sur la création de valeur : amélioration de la rentabilité, renforcement de la valeur intrinsèque de l'action et capacité accrue de distribution de dividendes.
- Impact sur le financement des économies de la CEMAC : plus grande capacité à financer les entreprises, les projets structurants et les particuliers.
- Impact sur la transformation et la compétitivité : modernisation technologique, digitalisation et amélioration de l'expérience client.
- Impact sur le marché financier régional : élargissement de l'actionnariat, renforcement de la liquidité et mobilisation de l'épargne régionale.

XII. BÉNÉFICES ATTENDUS POUR LES INVESTISSEURS

L'opération offre aux investisseurs l'opportunité d'accompagner le développement d'un groupe financier de référence en Afrique Centrale, bénéficiant d'une présence régionale diversifiée, d'une gouvernance structurée et d'une trajectoire de croissance soutenue.

- Accès au capital d'un groupe financier régional de premier plan.
- Participation à une trajectoire de croissance ambitieuse portée par le plan stratégique BGFI 2030.
- Perspective de création de valeur à moyen et long terme.
- Politique de rémunération attractive, avec une capacité de distribution cumulée estimée à plus de 100 milliards FCFA sur 2026-2030.
- Liquidité renforcée par la cotation sur un marché organisé, transparent et supervisé.
- Contribution au financement du développement économique de la sous-région.

XIII. RISQUES ASSOCIÉS À L'OPÉRATION ET DISPOSITIF DE MAÎTRISE

Comme toute opération faisant appel public à l'épargne, la seconde phase reste exposée aux risques de marché, de liquidité, de souscription, de concentration de l'actionnariat, d'exécution opérationnelle et de conformité réglementaire.

BGFI Holding Corporation SA s'appuie sur un dispositif intégré de gestion des risques déployé à l'échelle du Groupe et reposant sur les principes de gouvernance, d'indépendance des fonctions de contrôle et de maîtrise permanente des risques. Ce dispositif couvre les risques de crédit, de marché, de liquidité, opérationnels, informatiques, juridiques, de conformité et de réputation.

XIV. GARANTIES, GOUVERNANCE ET CONTRÔLES INTERNES

La mise en œuvre de la seconde phase s'appuie sur un cadre de gouvernance robuste et sur un dispositif de contrôle interne conforme aux standards applicables aux groupes financiers régionaux. L'opération bénéficie de l'intervention d'acteurs agréés et spécialisés du marché financier régional.

XV. IMPACTS RÉGLEMENTAIRES ET PRUDENTIELS

La suppression du plafond de 0,5 % n'emporte pas dispense des obligations applicables en matière de transparence de l'actionnariat, de déclaration des participations significatives et de respect des règles de marché.

XVI. MESURES DE SUIVI POST-OPÉRATION

À l'issue de la seconde phase, BGFI Holding Corporation SA mettra en place un dispositif de suivi post-opération couvrant la centralisation définitive des souscriptions, la répartition des titres alloués, la mise à jour de l'actionnariat, la communication des résultats au marché et la poursuite des diligences liées à l'admission à la cote de la BVMAC.

XVI. CONCLUSION

Au regard des performances historiques enregistrées, de la qualité des fondamentaux financiers du Groupe BGFIBank et des perspectives favorables ressortant des prévisions d'atterrissage 2026, BGFI Holding Corporation SA présente une capacité avérée à mobiliser efficacement les ressources issues de la seconde phase de l'opération et à les affecter au financement de son plan de développement. Les prévisions sociales font ressortir un total bilan de 514,8 milliards FCFA au 31 décembre 2026 contre 371,8 milliards FCFA à fin 2025, ainsi que des capitaux propres de 409,8 milliards FCFA, intégrant les effets attendus de la seconde phase de l'opération dont l'impact estimé s'élève à 80 558 000 000 FCFA.

Cette évolution contribuera à renforcer durablement la solidité financière de BGFI Holding Corporation, à soutenir le développement de ses filiales et à accompagner la mise en œuvre du Projet d'Entreprise « BGFI 2030 ». Malgré un contexte marqué par la poursuite d'investissements structurants, BGFI Holding Corporation SA maintient un niveau élevé de rentabilité avec un résultat net social prévisionnel de 54,8 milliards FCFA au 31 décembre 2026 et un résultat net consolidé prévisionnel du Groupe de 150,7 milliards FCFA.

La seconde phase de l'opération s'inscrit pleinement dans la continuité de l'appel public à l'épargne initialement autorisé par la COSUMAF et demeure conforme aux objectifs poursuivis lors du lancement de l'opération, notamment le renforcement des fonds propres, le financement de la croissance des filiales, l'accélération de la transformation du Groupe BGFIBank et l'élargissement de son actionnariat.



XVIII. ANNEXES INDICATIVES

- Annexe 1 : Document d'information de la première opération.
- Annexe 2 : Rapport annuel 2025 Groupe BGFIBank.

NOTA BENE :

les annexes 1 et 2 sont disponibles sur le site internet du Groupe BGFIBank www.groupebgfibank.com



www.groupebgfibank.com



BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

Bénin – Cameroun – Centrafrique – Congo – Côte d'Ivoire – France – Gabon – Guinée Équatoriale
Madagascar – République Démocratique du Congo – Sao Tomé et Príncipe – Sénégal